

D'autre part, le Comité s'est trouvé, à l'égard de l'industrie du coton, en face d'une situation sans précédent. D'après les divers tableaux déposés, il était clair que l'industrie s'était vue dans l'impossibilité de maintenir le haut niveau de production qu'elle avait atteint durant les années de guerre. Partie en 1942 d'un sommet d'environ 369 millions de verges, la production domestique de tissus à trame large était tombée en 1947 à 265 millions de verges. Les témoins de l'industrie ont expliqué cette baisse de diverses façons. M. Gordon, de la *Dominion Textile Company Limited*, précisa que durant la guerre sa compagnie employait une équipe de jour et une équipe de nuit et qu'elle avait de plus une permission spéciale de poursuivre le travail toute la nuit (fascicule n° 68), qu'elle pratiquait la semaine de 48 heures mais que, grâce au travail supplémentaire, elle obtenait de fait une moyenne de 52½ heures de travail de son équipe de jour et peut-être près de 60 heures de son équipe de nuit. Après la guerre, par contre, la compagnie adopta la semaine de 40 heures en se proposant d'appliquer le régime de la double équipe. Or, d'après M. Gordon, la compagnie s'est vue dans l'impossibilité d'obtenir le personnel voulu pour remplir les effectifs de la deuxième équipe de 40 heures. Si la compagnie pouvait embaucher suffisamment d'hommes pour qu'une deuxième équipe travaille aux usines, elle pourrait accroître la production de 20 p. 100. M. Fox, de la *Canadian Cottons Limited*, a attribué la diminution de la production à la rareté de la main-d'œuvre (voir fascicule n° 67). M. Whitehead, de la *Wabasso Cotton Company Limited*, a déclaré que le nombre d'employés sur sa feuille de paye avait diminué (voir fascicule n° 69) et que le rendement des travailleurs avait baissé.

M. Griffin, de la Commission des prix, a aussi déposé sur le bureau un tableau établissant une comparaison des prix de certains tissus de coton au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Canada. Bien qu'il ne soit pas possible de faire des comparaisons dans tous les cas, il semble certain que les prix des tissus de coton de qualité comparable sont plus élevés au Royaume-Uni et aux États-Unis qu'au Canada.

L'industrie cotonnière est très sensible aux conditions extérieures vu qu'elle est basée sur l'importation de sa matière première brute. Bien que tout le coton doive être importé, 95 p. 100 des filés nécessaires sont de production domestique. Toutefois, les 5 p. 100 importés assument une importance disproportionnée vu qu'ils se composent de filés de qualités supérieures requis pour les bas tricotés, les sous-vêtements et le fil.

Avant la guerre, l'industrie domestique produisait une moyenne d'environ 73 p. 100 de l'approvisionnement des tissus de coton à large trame. Les importations du Royaume-Uni représentaient 20 p. 100 du total pendant que les 7 p. 100 qui restaient provenaient des États-Unis. Pendant les années de guerre les importations du Royaume-Uni sont tombées virtuellement à rien mais il s'est produit une forte augmentation dans les approvisionnements des États-Unis. La production canadienne s'est accrue rapidement à un maximum en 1942, alors que les contrats de guerre atteignaient leur maximum et avant que le détournement de la main-d'œuvre vers des industries plus essentielles fût devenu un problème sérieux. En 1942, compte non tenu des stocks, l'approvisionnement s'est élevé à 568 millions de verges, soit 369 millions de verges de fabrication domestique, 39 millions de verges importées du Royaume-Uni et 178 importées des États-Unis. Les exportations ont atteint 18 millions de verges. Depuis 1942, il s'est produit un fléchissement progressif de la production locale, contre-balancée dans une forte mesure par les